

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 4 décembre 2017 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire
 M. Alain Dodier, conseiller
 Mme Véronick Beaumont, conseillère
 M Michel Gagné, conseiller
 Mme Marjolaine Larocque, conseillère
 M. Réjean Cloutier, conseiller
 Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent :

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h00

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2017-259**

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

12.2 Avis de motion – Règlement 2011-171 Ouverture des chemins l'hiver
et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
- Séance ordinaire du 13 novembre 2017
4. Correspondance
 - 4.1 Correspondance générale
 - 4.2 Demande de don
 - 4.2.1 Demande de don à la Guignolée
 - 4.3 Cotisation et adhésions
 - 4.3.1 Adhésion à un contrat d'assurance collective
 - 4.3.2 Renouvellement de l'entente avec le Réseau Biblio
 - 4.3.3 Cotisation à tourisme HSF

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

- 4.3.4 Cotisation pour tourisme Cantons-de-l'Est
- 4.3.5 Abonnement au Réseau d'information municipal du Québec
- 4.4 Demandes d'appui
 - 4.4.1 Appui au projet de Ressourcerie HSF
- 4.5 Représentations
 - 4.5.1 Brunch de la Chambre de commerce
- 5. Administration
 - 5.1 Location d'espace avec l'AFEAS dans le secteur de Bishopton
 - 5.2 Location d'espace avec le club de l'âge d'or des Montagnards dans le secteur Marbleton
 - 5.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 5.4 Nomination des comités
 - 5.5 Formation des élus rôles et responsabilités
 - 5.6 Remboursement d'une partie des coûts reliés aux travaux pour l'eau potable à école Notre-Dame du Paradis
 - 5.7 Embauche temporaire d'une ou d'un secrétaire-comptable
 - 5.8 Assemblée spéciale budget 2018 (18 décembre 2017) - ANNULÉ
- 6. Transports - Voirie
 - 6.1 Ajout de lampadaire intersection du chemin Donat et Hooker
 - 6.2 Déneigement des trottoirs - REPORTÉ
 - 6.3 Déneigement du chemin Jackson
 - 6.4 Achat de conteneurs
- 7. Sécurité publique
- 8. Urbanisme
- 9. Hygiène du milieu
- 10. Loisir et culture
 - 10.1 Achat d'un chapiteau
- 11. Finances
 - 11.1 Présentation des comptes payés et à payer
- 12. Adoption de règlement
 - 12.1 Avis de motion – Règlement 2017-234 déterminant le taux des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2018 et pour fixer les conditions de perception
- 13. Divers
 - 13.1
- 14. Période de questions
 - 14.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 14.1.1 Déneigement du stationnement du parc Gordon-MacAulay
 - 14.1.2 VHR sur les chemins publics
 - 14.1.3 Fil dans le sol sous la nouvelle patinoire
 - 14.1.4 Chemin Gilbert rechargement
 - 14.1.5 La Guignolée secteur Bishopton
 - 14.2 Questions des citoyens

15. Points du Maire
16. Clôture de la séance
17. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
Résolution no 2017-260**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE le conseil renonce à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 13 novembre 2017
Résolution no 2017-261**

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR REJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE

ET RESOLU :

QUE le conseil d'adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

**4.2 Demande de don
4.2.1 Demande de don à la Guignolée
Résolution no 2017-262**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie à campagne de financement organisée dans le cadre de la Guignolée ;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité participe financièrement à la Guignolée 2017 en offrant un don de 500\$ en coupons cadeaux au IGA d'East Angus afin qu'ils soient redistribués auprès des résidents sélectionnés dans le besoin ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Cotisations et adhésions

4.3.1 Adhésion à un contrat d'assurance collective Résolution 2017-263

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneuse » pour un contrat d'assurance collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

CONSIDÉRANT QUE tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a transmis à la Municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité (ou MRC ou organisme) désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

CONSIDÉRANT QUE la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018 ;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME VERONICK BEAUMONT, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité (ou MRC ou organisme) adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

QUE la Municipalité (ou MRC ou organisme) autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité (ou MRC ou organisme) accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.2 Renouvellement de l'entente avec le Réseau Biblio

Résolution 2017-264

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre du Réseau Biblio de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau a fixé à 3.92 \$ par citoyen la cotisation annuelle des municipalités membres pour l'année 2018;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité accepte le tarif de 3.92 \$ par citoyen pour le service de bibliothèque;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.3.3 Cotisation à Tourisme HSF
Résolution 2017-265**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire la promotion de ses attraits touristiques;

CONSIDÉRANT QU'IL existe un comité touristique pour l'ensemble du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le comité produit un guide des attraits et participe à la promotion de nos attraits;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME VERONICK BEAUMONT, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité participe à ce comité et verse une somme de 1220\$ soit 970\$ pour le guide touristique et 250\$ pour la cotisation annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.3.4 Cotisation à Tourisme Cantons-de-l'Est
Résolution 2017-266**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a repris les opérations du bureau d'accueil touristique;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR REJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité effectue le paiement de la cotisation 2017-2018 à Tourisme Cantons-de-l'Est pour la somme de 419.66 taxes incluses.

**4.3.5 Abonnement au Réseau d'information municipal du Québec
Résolution 2017-267**

CONSIDÉRANT QUE le Réseau d'information municipal du Québec diffuse plusieurs

actualités du monde municipal;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la municipalité s'abonne au Réseau municipal du Québec au montant annuel de 275\$ plus taxes applicables.

4.4 Demandes d'appui

4.4.1 Appui au projet de Ressourcerie HSF Résolution 2017-268

CONSIDÉRANT QUE la gestion des matières résiduelles est un enjeu important pour la Municipalité;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR MICHEL GAGNE, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité de Dudswell manifeste son intention à participer au projet de la Ressourcerie, une entreprise d'économie sociale oeuvrant pour la récupération et la revente d'articles usagés sur le territoire du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Représentations

4.5.1 Brunch de la Chambre de Commerce Résolution 2017-269

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce organise un brunch, le 28 janvier 2018, pour les élus afin qu'ils puissent informer les entrepreneurs locaux des différentes opportunités qui s'offrent à eux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite porter une attention particulière, dans les prochaines années, au développement économique sur son territoire;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité procède à l'achat de 7 billets au coût maximum de 25\$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION

5.1 Location d'espace avec l'AFEAS dans le secteur de Bishopton Résolution 2017-270

CONSIDÉRANT QUE l'AFEAS utilise un local situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville au 76 rue Main, depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE l'AFEAS a fait la demande d'avoir un contrat qui mentionne les conditions du prêt;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a déposé une proposition de location d'une durée de 2 ans, dont 6 mois d'avis de tout changement;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité mandate la directrice générale à signer un nouveau protocole d'entente d'une durée de 2 ans, dont 6 mois d'avis de tout changement, renouvelable automatique sans avis écrit contraire sous certaines conditions qui inclut la location du local situé au 76 rue Main au nom de l'AFEAS;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2 Location d'espace avec le Club de l'Âge d'Or des Montagnards dans le secteur Marbleton
Résolution 2017-271**

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge d'Or les Montagnards utilise le local situé au sous-sol du centre communautaire au 193 rue Principale Ouest depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le cercle d'accueil a déposé une lettre mentionnant leur souhait de se joindre à l'organisme reconnu;

CONSIDÉRANT QUE le cercle d'accueil a un local à sa disposition;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité mandate la directrice générale à signer un nouveau protocole d'entente d'une durée de 2 ans, dont 6 mois d'avis de tout changement, renouvelable automatique sans avis écrit contraire sous certaines conditions qui inclut la location des deux locaux situés au 193 rue Principale Ouest au nom du Club de l'Âge d'Or les Montagnards;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
Résolution 2017-272**

La directrice générale dépose les déclarations pécuniaires de mesdames Véronick Beaumont, Marjolaine Larocque, Isabelle Bibeau, Mariane Paré et de messieurs Alain Dodier, Michel Gagné et Réjean Cloutier.

**5.4 Nomination des comités
Résolution 2017-273**

CONSIDÉRANT QUE le maire doit nommer des représentants sur plusieurs comités ;

CONSIDÉRANT QUE le maire a demandé les intérêts et s'est renseigné sur les compétences de chacun;

CONSIDÉRANT QUE le maire a présenté aux membres du conseil l'attribution des comités;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME ISABELLE BIBEAU

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE l'ensemble du conseil municipal forme le comité de développement durable afin d'amorcer une réflexion et une planification stratégique durable pour l'ensemble de la municipalité;

QUE le conseiller Alain Dodier soit mandaté pour les dossiers de la voirie, des bâtiments et qu'il soit assigné au comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE la conseillère Véronick Beaumont soit mandatée pour les dossiers reliés aux loisirs, la culture, MADA et représenter la municipalité au comité de la Forêt habitée;

QUE le conseiller Michel Gagné soit mandaté pour les dossiers touchant la voirie, les bâtiments et qu'il soit assigné au comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE la conseillère Marjolaine Larocque soit mandatée pour les loisirs, la culture, MADA ainsi que pour représenter le conseil municipal sur le conseil d'administration (CA) de la régie des Hameaux et le comité consultatif en environnement (CCE) de la municipalité;

QUE le conseiller Réjean Cloutier soit mandaté pour les dossiers touchant les parcs, les espaces verts, les loisirs, la culture, MADA et ceux touchant le réseau d'aqueduc et d'égout;

QUE la conseillère Isabelle Bibeau soit mandatée pour les communications, la promotion ainsi que sur le conseil d'administration de la régie incendie intermunicipale Dudswell-Lingwick-Weedon et le comité consultatif en environnement (CCE);

QUE Mariane Paré, maire, siège sur l'ensemble des comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Formation rôles et responsabilités des élus Résolution 2017-274

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre des formations, en partenariat avec l'avocat de la Municipalité, sur les rôles et responsabilités des élus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est composé de nouveaux élus;

CONSIDÉRANT QUE la formation d'une journée est prévue le 13 janvier et l'ensemble du conseil est disponible;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME VERONICK BEAUMONT, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE : .

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'entente de service avec la FQM afin d'organiser une formation conjointe avec la Municipalité de Weedon sur les rôles et responsabilités des élus pour minimiser les coûts;

QUE la Municipalité assume la moitié des coûts reliés à la formation pour un montant total de 1250\$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.6 Remboursement d'une partie des coûts reliés aux travaux pour l'eau potable école Notre-Dame-du-Paradis
Résolution 2017-275**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente avec la Commission Scolaire des Hauts-Cantons;

CONSIDÉRANT QUE l'on retrouve une clause mentionnant la participation de la municipalité au niveau des coûts d'entretien en matière d'approvisionnement en eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE cette clause indique que la Municipalité s'engage à rembourser la commission scolaire 25% des frais reliés à l'entretien et la réparation des infrastructures en eau potable;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR REJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la directrice générale rembourse à la Commission Scolaire des Hauts-Cantons la somme de 8 905.08\$ pour les travaux réalisés et d'affecter cette dépense au poste 02 41300 521 intitulé entretien et réparation du réseau;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.7 Embauche temporaire d'une secrétaire-administrative
Résolution 2017-276**

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire administrative est en congé de maladie pour plusieurs semaines;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE Marie-Ève Gagnon, directrice générale et Mariane Paré, maire, de procéder à l'embauche temporaire Françoise Richard, nouvelle secrétaire-administrative aux mêmes conditions salariales et avantages sociaux que Joséé Bouchard;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Assemblée spéciale pour le budget 2018 - ANNULÉ

**5.16 Abonnement au Réseau d'information Municipal du Québec
Résolution 2017-277**

CONSIDÉRANT QUE le Réseau d'information Municipal du Québec diffuse plusieurs actualités du monde municipal;

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité s'abonne au Réseau d'information Municipal du Québec au montant annuel de 275\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. TRANSPORT - VOIRIE

**6.1 Ajout de lampadaire à l'intersection du chemin Donat et Hooker
Résolution 2017-278**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'une citoyenne concernant l'installation d'un lampadaire à l'intersection du chemin Donat et du chemin Hoocker;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR MICHEL GAGNE, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité débute les démarches pour l'installation d'un lampadaire à l'intersection du chemin Donat et du chemin Hoocker pour la somme maximale de 2000\$ plus taxes applicables;

QUE la directrice générale affecte cette dépense au poste budgétaire 02 34000 681 nommé pièces et accessoires éclairage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Déneigement des trottoirs - REPORTÉ

**6.3 Déneigement du chemin Jackson
Résolution 2017-279**

CONSIDÉRANT QUE le chemin Jackson est en partie une propriété municipale;

CONSIDÉRANT QUE notre règlement sur le déneigement des chemins publics ne comprend pas le chemin Jackson;

CONSIDÉRANT QUE le chemin est déneigé, en totalité, depuis plusieurs années par un propriétaire privé;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité doit être assumée par un tiers;

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité procède, de manière transitoire, au déneigement du chemin Jackson pour l'hiver 2017-2018 ;

QUE la Municipalité octroi le contrat à Christopher Jackson au montant de 2500.00 \$ taxes incluses pour l'hiver 2017-2018 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Achat de conteneurs
Résolution 2017-280**

IL EST

PROPOSE PAR MADAME VERONIQUE BEAUMONT, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat de deux conteneurs de 7 verges au montant de 1675\$ chacun plus les frais de transport, les taxes applicables et l'installation;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE - REPORTÉ

8. URBANISME

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. LOISIR ET CULTURE

**10.1 Achat d'un chapiteau 10X10
Résolution 2017-281**

IL EST

PROPOSE PAR MADAME MARJOLAINE LAROCHE, CONSEILLERE

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

QUE la Municipalité achète un chapiteau 10 x 10 de couleur blanche avec le logo en devanture au montant de 829.92\$ taxes incluses à Flags unlimited 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. FINANCES

**11.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2017-282**

IL EST

PROPOSE PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RESOLU A L'UNANIMITE :

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

1667	9146-8801 Québec inc.	Contrat de déneigement - 2017-2018	54,306.52
1668	Bell Mobilité	Téléphone - cellulaires employés	141.81
1669	Epicerie Laval Lemelin enr.	Achat charcuterie - loisirs (saucisses)	195.00
1670	Bell Canada	Téléphone - caserne	76.96

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

1671	Alarme CSDR	Trouble ligne téléphon. - Rebrancher ATA	137.98
1672	Centre réno. G. Doyon inc.	Matériaux loisirs Bishop. - Entre. ponceaux	392.85
1673	L'ARSENAL	Entretien et nettoyage bunker - Batterie	635.82
1674	Distributions Michel Filion inc.	Manteaux pompiers	918.16
1675	Annulé		
1676	Sylvie Fontaine	Entretien ménager chalet loisir et BIT	215.40
1677	Graymont (Qc) inc.	Gravier pour ponceaux et chemins	467.90
1678	Clermont Lessard	Entr. et réparation réseau routier et parc	6,467.35
1679	M.R.C. du HSF	Travaux informatiques H.V.	407.35
1680	Publicité DR. COM	Coroplast loisirs	431.16
1681	R. M. Nadeau	Travaux chemin Poulin	390.10
1682	Trans. Exc. Stéphane Nadeau inc.	Travaux chemin Poulin	3,216.16
1683	La Tribune	Cahier MRC du Haut-Saint-François	894.68
1684	AVIZO Experts-Conseils	Plan/devis patin. - Étu. pré. rue à Bishop.	5,559.04
1685	9146-8801 Québec inc.	Niv. ch. Ham, Canadiens, Théodore Paré	1,785.37
1686	Billy "Le Clown" L'égaré	Animation Marché de Noël	344.93
1687	Marc Bolduc	Sleigh Ride	350.00
1688	Raymond Breton	Rémunération CCU - 2017	150.00
1689	Canac	Achat serrures à clé - voirie	26.62
1690	Canac	Quincaillerie pour rideaux	47.72
1691	Daniel Caron	Animation Marché de Noël	344.92
1692	Chapiteaux Laval inc.	Tables pour Marché de Noël	726.64
1693	Mario Crête	Vidange réservoir Station Marbleton	776.08
1694	Centre 24-Juin-Acces Comp.	Formation opérateurs d'autopompe	4,915.00
1695	Fortin Securite Medic Inc.	Matériel pour trousse de sécurité	242.12
1696	Le Groupe A & A	Photocopies	352.34
1697	H2O Innovation	Entr. et réparations PLC usine épuration	1,329.40
1698	Hydro-Québec	Électricité parc B, stat. epurat. H.V.	1,246.31
1699	Isotech Instrumentation inc.	Nettoyage - uniformes (service incendie)	265.44
1700	IVCOM INC.	Cintres - jetons - vestiaire C.C.	470.25
1701	Stéphane Laroche	Rémunération CCU - 2017	120.00
1702	Pierre-Alain Lemire	Déplacements novembre 2017	108.78
1703	Martin Mailhot	Photos Marché de Noël	200.00
1704	Jasmine Marcotte	Remb. des achats pour le Marché de Noël	203.72
1705	Monty Sylvestre	Honoraires et déboursés octobre 2017	1,181.30
1706	Pavage Estrie Beauce	Réparation - pavage	5,576.28
1707	Produits Chimiques CCC Itée	Alum. sulphate pour stat. épuration et CT	464.13
1708	Place 112	Essence & diesel - serv. incendie et voirie	1,386.60
1709	PLAV audio	Rideaux pour spectacle et Système de son	2,343.61
1710	Publicité DR. com	Coroplast - loisirs	51.74
1711	Québec Municipal	Service internet 2018	321.93
1712	Rappel	Rapp. final - qualité eau (Argent et Miroir)	3,978.14
1713	RCGT, S E.N.C.R.L.	Assistance comptable	937.05
1714	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,156.69
1715	Régie Inter. sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures - decembre 2017	8,645.83
1716	Roberge Richard	Rémunération CCU - 2017	120.00
1717	Rodrigue Michel	Achat d'un poinsettias	30.00
1718	Filgo Energie/Thermoshell	Huile chauffage - salle paroissiale - H.V.	1,805.86
1719	Transp. exc. Jocelyn Ménard inc.	Nivelage chemins	1,724.63
1720	VOLUMACC	Service de messagerie	70.95
1721	Allan James	Collecte vidanges - lac Miroir	823.01
1722	9146-8801 Québec inc	Contrat de déneigement - 2017-2018	54,306.52
1723	Sylvie Fontaine	Entretien ménager - H.V. & C.C.	2,143.56
1724	BELL Gaz Itée	Propane caserne	302.41
1725	Chapiteaux Laval inc.	Réparations 2 toiles endommagées	459.90
1726	Gagnon Marie-Ève	Déplacement nov-2017	156.40
1727	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	3,390.95
1728	M.R.C. du HSF	Téléphonie IP - fibre optique dec 2017	965.84
1729	Canton de Lingwick	Entraide incendie	171.23
1730	Claudia Racine	Événements culturels	16,366.53
1731	Régie Intermunicipale	Déchets Mun. Nov-2017	2,393.52
1732	Société Canadienne des Postes	Frais de poste	500.00

1733	Tourisme Cantons-de-l'Est	Cotisation annuelle	419.66
1734	Fonds des Pensions Alimentaires	Paiement vers-décembre 2017	151.47

Le tout pour un montant total de 201,205.62 \$

Un montant de 39,769.13 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 30 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ADOPTION DE REGLEMENT

12.1 Avis de motion règlement sur la taxation

Avis de motion – Règlement 2017-234 déterminant le taux des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2018 et pour fixer les conditions de perception

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Gagné à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le Règlement numéro 2017-234 déterminant le taux des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2018 et pour fixer les conditions de perception sera déposé pour adoption

13. DIVERS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Réponses aux questions des citoyens

14.1.1 Dénéigement du stationnement du parc Gordon-MacAulay

L'entrepreneur London Betts avait déposé une soumission l'an dernier afin d'effectuer le déneigement du stationnement Gordon-MacAulay. Toutefois, elle n'avait pas été retenue.

14.1.2 VHR sur les chemins publics

Une lettre sera déposée lors de l'assemblée afin de mentionner la démarche qui sera entreprise afin d'entamer la réflexion pour les VHR sur les voies publiques.

14.1.3 Fil dans le sol sous la nouvelle patinoire

Le fil sectionné a été changé en totalité afin de prévenir les bris futur et relocalisé en bordure de la patinoire et non sous la dalle de béton.

14.1.4 Chemin Gilbert rechargement

Le rechargement a été effectué de manière tardive étant donné l'été pluvieux.

14.1.5 La Guignolée secteur Bishopton

Une équipe a été formée afin de parcourir les rues du secteur Bishopton.

14.2 Période de questions des citoyens

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

→ s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);

- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

15. POINTS DU MAIRE

- Remerciement pour les conseillers qui se sont impliqués dans la campagne de la Guignolée
- Invitation pour le dépôt de candidature pour les postes ouverts au niveau du comité consultatif en environnement.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marjolaine Larocque, conseillère, déclare la séance ajournée au mardi 12 décembre 2017 à 19h00.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Marjolaine Laroche, propose l'ajournement de la séance au mardi 12 décembre à 19h00. Il est 20h00.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière